

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de Montrond le Château
(Doubs)

Conseil Municipal
Du mardi 29 septembre 2016
Séance ordinaire

L'an deux mille seize, le vingt-neuf septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Dominique GIRARDIER, Maire.

Présents : Mmes ANTONI M-José, DOS SANTOS Aline, GAILLARD Blandine, GIRARDIER Dominique, JECHOUX Marielle, LIDOINE Christelle, PIGUET Colette.
Mrs BERNARD Gilles, CLERC Thierry, COLA Bernard, EUVRARD Daniel, LIDOINE Xavier, PERRIN Pascal.

Absent(s)(e) excusé(s)(e) : M. FOURQUET Luc, GRESSIER Jean-François

Délégation de pouvoir : M. FOURQUET Luc à Mme Dominique GIRARDIER ; M. GRESSIER Jean-François à M. Daniel EUVRARD.

Un scrutin a eu lieu, Mme Christelle LIDOINE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales.

ORDRE DU JOUR

1 - Urbanisme :

- Autorisation de travaux : Mme ALBER Catherine : pose d'une clôture + portillon
- Droit de préemption urbain parcelles A n°186 et A n°187

2 – Atelier communal : étude devis pour cloisonnement intérieur

3– Modifications budgétaires

*remboursement caution

*PLU

4 – SYDED : reversement taxe sur la consommation finale d'électricité

5- Fusion des communautés de communes : Modification des statuts de la CCCQ

6- Garage communal – validation devis

- Géomètre F. GAUME – division parcellaire
- Theneris Immobilier recherche amiante

7- Questions diverses

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Mme le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour :

- du permis de construire modificatif n°2 déposé par Mme Julie AUCANT et M. Fabien RENAUD,
- de l'assiette, dévolution et destination des coupes 2017 - ONF

Demandes acceptées.

1- URBANISME

Le conseil municipal prend connaissance des demandes déposées en mairie :

a) Déclaration préalable de travaux

- Mme ALBER Catherine : création d'une clôture + portillon. Avis favorable

b) Modification de permis de construire en cours de validité n°2

M. RENAUD Fabien et Mme Julie AUCANT : suppression de la voie d'accès impasse du Rucher, ajout de la parcelle ZH n°248, déplacement du portail, de la clôture et de la haie végétale, création d'un chemin d'accès. Avis favorable.

d) Droit de préemption urbain échange parcelle A 817 et A 816

Mme le Maire, détenant un lien de parenté avec le propriétaire, se retire et laisse sa place à M. Gilles BERNARD, adjoint au maire.

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption urbain.

2- ATELIER COMMUNAL : étude devis pour cloisonnement intérieur

L'atelier communal doit être aménagé intérieurement avec 3 postes à prendre en compte : structure bois, OSB et laine de verre.

Une consultation auprès de trois entreprises a été lancée :

- PRETOT Frères- 70230 Larians Munans
- GEDIBOIS – 25770 Franois
- BRICO DEPOT – 25000 Besançon

Le Conseil Municipal choisit, à l'unanimité des membres présents :

- pour les postes structure bois et OSB l'entreprise PRETOT pour un montant de 4 973,65 € HT soit un montant de 5 968,38 € TTC.
- pour le poste laine de verre l'entreprise BRICO DÉPOT pour un montant de 955,80 € HT soit un montant de 1146 € TTC.

3- FINANCES : modifications budgétaires

• Remboursement caution logement communal 4 rue de l'Eglise

Suite à l'état des lieux, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le remboursement de la caution à M. LIDOINE Xavier et Mme Nadège ROY d'un montant de 327,74 €. M. LIDOINE Xavier ne prend pas part à ce vote étant concerné par cette affaire.

• PLU

Afin de pouvoir mandater les factures concernant le PLU, il convient d'inscrire au compte 202 (documents d'urbanisme) une somme supplémentaire de 2 350 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de modifier les crédits budgétaires

4- SYDED : reversement taxe sur la consommation finale d'électricité

Par courrier du 18 juillet 2016, M. Jean-François LONGEOT, Président du SYDED, informe le Conseil Municipal de la mise en place de la TCFE par les élus du SYDED et de la décision de reverser directement à toutes les communes concernées 35% du montant de la taxe perçue sur leur territoire.

Pour que la commune bénéficie de ce reversement à compter de l'exercice 2017, il est impératif de prendre une délibération concordante à celle du SYDED avant le 1^{er} octobre 2016.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le reversement de la TCFE.

5-FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES : modification de statuts

Le Maire donne lecture de la délibération de la Communauté de Communes du Canton de Quingey, en date du 30 août 2016, visée par la Préfecture le 6 septembre 2016, concernant la modification des statuts de la CCCQ afin de les mettre en conformité avec la Loi NOTRe.

Selon l'article L5211-20 du code des collectivités territoriales, le conseil municipal doit se prononcer sur cette modification.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité d'accepter cette modification des statuts.

6-GARAGE COMMUNAL

- Validation devis François GAUME géomètre expert – division parcellaire

Dans le cadre du projet de vente par la commune de Montrond le Château du garage communal, une découpe parcellaire doit être effectuée. M. François GAUME, géomètre expert a été sollicité.

La proposition s'élève à 903,60 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents, d'octroyer les travaux au cabinet Gaume

- Theneris Immobilier recherche amiante

Dans le cadre du projet de vente par la commune de Montrond le Château du garage communal, un diagnostic AMIANTE doit être réalisé. SAS Theneris immobilier 22 rue de la gare - 25720 BEURE a été sollicitée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité des membres présents, cette proposition d'un montant de 125 € HT soit un montant total de 150 € TTC.

La commission bâtiment se réunira pour discuter des annexes des logements se trouvant dans le local.

7- ONF : Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2017

Sur proposition de l'ONF en charge de la gestion de la forêt, le Conseil municipal est appelé à délibérer sur la destination des produits issus des coupes de bois réglées, des coupes non réglées.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des présents,

- décide de vendre aux adjudications générales, pour les coupes et les produits de coupes des parcelles comme suit :

	En bloc façonné
Feuillus	10, 35, 36 et 37 Chêne, hêtre et autres feuillus

- décide d'apporter aux ventes groupées de l'ONF pour alimenter les contrats d'approvisionnement existants avec des transformateurs de bois, les coupes ou produits de coupes des parcelles suivantes :

Contrats résineux	Petits Bois
	26, 27, 28, 29 et 30

- destine le produit des coupes des parcelles 10, 35, 36, 37 et 41 à l'affouage,
- Le Conseil Municipal est favorable aux préconisations de l'ONF pour 2017.

8- QUESTIONS DIVERSES

→ **Associations**

*Demande de JUBILATE pour un emplacement dans le local « garage » situé à côté de la salle polyvalente. Le Conseil étudiera la demande en fonction de la surface souhaitée.

*Demande de l'association TT Castel pour occuper de la salle polyvalente pour les entraînements ainsi que quelques dimanches lors de championnat. Demande accordée.

→ **Illuminations de Noël**

La Commission Cadre de Vie étudie la possibilité de location de décorations et d'une nacelle.

→ **Courrier du Syndicat des Eaux de la Haute-Loue**

Le président informe les conseillers que le marché relatif au contrôle et à l'entretien des poteaux et bouches incendie a été attribué à l'entreprise SETEC pour un montant global de 28.00 € HT par hydrant, les accessoires à remplacerne sont pas compris dans cette prestation. 2 agents de cette entreprise ont débuté les contrôles à partir du 21/09/2016.

→ **Courrier de 24 jeunes de Montrond** pour une demande de terrain Skatepark avec plusieurs éléments. Le projet est à l'étude par la Commission Cadre de Vie pour 2017.

→ **Courrier de la troupe de théâtre « Les menteurs d'Harlequin »** pour le prêt de la salle polyvalente le 10 décembre 2016. Demande acceptée.

→ **Cérémonie du 11 Novembre** à 11 h 00 aux monuments aux Morts suivie d'un apéritif.

→ **Conservatoire des Espaces Naturels**

* Concernant le curage de la mare :

- le lycée François Xavier dégagera l'accès à la mare. Le gros bois coupé sera stocké en bord de route.

- l'intervention par la SARL TP Clément se fera dans la semaine 40. Le lycée François Xavier interviendra le 6 octobre pour figoler le reprofilage des berges.

* Concernant les autres opérations à mener sur le site, il est prévu :

- de couper les rejets sur la mare,
- de retravailler sur la plateforme de la motte, en coupant certains arbustes et en ne conservant que quelques bosquets et arbres

- sur la parcelle 67 (en dessous de la rambarde), des noisetiers seront conservés au début du parcours,

- une réflexion pour installer un sentier pédagogique sera également engagée par une ou plusieurs classes du lycée François Xavier,

- éventuellement couper des pins dans le talus côté nord.

→ Intervention de l'entreprise PIANTANIDA semaine 41 pour reprise des enduits de la nef et du transept.

Séance levée à 24 h 00.

Le conseil se réunira le lundi 7 novembre 2016 à 20 h 30

Le Maire
Dominique GIRARDIER